



REGLEMENT 2021

Art.1 Organisation :

Organisateur = Déclic04

Quand = le dimanche 03 octobre 2021

Où = l'Escale – 04160. coordonnées GPS Décimal : 44,084903 / 6,023425 - Sexagésimal : N 44°5'5 6"5 " / E 6°1'24 33". Epreuve individuelle ouverte à toutes et à tous (licenciés et non licenciés).

***Suite aux nouvelles mesures sanitaires en vigueur, il vous sera demandé et contrôlé le Pass'Sanitaire ou un certificat de test négatif (RT-PCR, antigéniques et auto-tests supervisés) de moins de 72 heures. Masque obligatoire au départ et arrivée.**

Trois circuits courses chronométrées :

10km départ 09h50

19km départ 10h00

5km départ 10h15

Les épreuves du 10km et 19km font parties du **Super Challenge F.S.G.T.**

Le samedi : Une marche de 9km (non chronométrée) et courses enfants: 1,5km et 300m. Inscriptions sur place (catégorie d'âge à partir de 2014). Autorisation parentale obligatoire !

Art.2 Inscriptions & Dossards : Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Pour l'envoi par courrier le dossier doit être complet (Bulletin d'engagement daté et signé + Certif ou copie de la licence + règlement) à envoyer à l'adresse suivante : **COURIR EN FRANCE.COM** (Alain Minassian) – 10 rue les Roselières – 13220 Châteauneuf les Martigues. Chèque à l'ordre de Déclic 04 (avant le 28 septembre). Attention ! pour les engagements sur place le jour de la course le tarif sera majoré de 5€ pour le 19km, 3€ pour le 10km et 5km et ne donnera pas droit au sac repas, ni à la dotation (*Se munir d'épingles). La remise des dossards s'effectuera sur place le jour de la course à partir de 8h00. **Nous recommandons de privilégier les inscriptions en ligne.** Les résultats: www.courirfrance.com Pour le programme et les infos : www.lagambadescalaise.fr

Art.3 Sécurité - assistance - assurance : Une liaison téléphonique sera mise en place avec poste de secours au départ, sur certains endroits stratégiques du parcours et arrivée. Présence d'une équipe de secouriste et d'un médecin. Les organisateurs ont souscrit une police d'assurance responsabilité civile, pénale et recours à l'exception de tout autre risque. Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, au regard de l'article 1.231-3 du code du Sport, chaque participant à l'épreuve devra obligatoirement présenter ; soit une licence FFA (Athlé en compétition – Athlé santé ou pass' (running) soit une licence FFTRI, FSGT, UFOLEP, FSCF et RAO sur laquelle est mentionnée : « apte à la course à pied en compétition ou apte à l'athlétisme en compétition » soit un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied et datant de moins d'un an (ou sa photocopie certifiée conforme). Les organisateurs conserveront ce certificat de plus, les concurrents mineurs devront fournir une autorisation parentale. Le coureur déclare avoir pris connaissance du présent règlement. Sur le site en téléchargement, la liste des fédérations affiliées.

Art.4 Matériel et conseil équipement : Recommandation de l'organisateur. Des points d'eau uniquement seront prévus sur le parcours et à l'arrivée. Un sac ravit sera donné à chaque coureur à l'arrivée. L'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours et éventuellement avancer ou retarder l'horaires des départs en fonction des conditions météo et maintient la manifestation.

*Ne prenez pas de risque avec votre santé et votre sécurité. Pour les mesures sanitaires: Le masque est obligatoire au départ et arrivée des épreuves.

Art.5 Couverture photographique et audiovisuelle : Du fait de son engagement, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image vidéo ainsi que la publication des résultats concernant l'événement dans le cadre de la promotion de celui-ci. Tout point non prévu par le présent règlement est du ressort du comité d'organisation dont les décisions sont souveraines.

Art.6 Parcours : Renseignements techniques auprès de Marc Bévillacqua. Tél: 06 80 02 26 23 ou par E-mail: tcdeclic04@gmail.com - Plans et profils sont visibles sur le site: <http://www.lagambadescalaise.fr>

Art.7 Engagement moral des coureurs : Chaque coureur s'engage à respecter l'environnement, la nature et les propriétés privées, les règles du code la route, les coureurs, les organisateurs ainsi que les bénévoles. Chaque coureur aura obligation de porter assistance à tout coureur en danger, le temps que les secours prennent le relais. Tout manquement au respect des règles ci-dessus pourra entraîner la mise hors course décidée de plein droit par l'organisateur.

Art.8 Classements et récompenses : Dotation de la course à tous les inscrits. Seront récompensés le 1er et la 1ère au scratch de chaque épreuve et les trois premiers de chaque catégorie (H et F). Challenge du nombre sur les trois distances. La remise des récompenses se déroulera à partir de 12h00. Dotations diverses fournies par nos partenaires.

A retourner avant le 28 septembre 2021

BULLETIN D'INSCRIPTION

Dim 03 octobre ---- 24ème Gambade Escalaise

À retourner accompagné du **règlement à l'ordre de DECLIC 04** à l'adresse suivante:

Courir en France.com – 10 rue les Roselières – 13220 Châteauneuf les Martigues

Téléphone : 06 80 02 26 23

Inscription en ligne: www.courirfrance.com ou infos: www.lagambadescalaise.fr

Cocher votre distance: 19km 10km 5km

NOM : Prénom :

CLUB.....

Licencié (e) : oui Fédérations : FSGT FFTRI FSCF FFA UFOLEP

RAO N° de Licence.....

***Pour le non licencié (e), certificat médical obligatoire.**

Sexe : H ou F Année de naissance :

Cocher votre choix:

Tarif (19km): 20€ Tarif avec sac repas (19km): 25€

Tarif (10km): 15€ Tarif avec sac repas (10km): 20€

Tarif (5km) : 8€ Tarif avec sac repas (5km) : 13€

Sac repas pour accompagnateur: 7€ Nombre.....

Adresse : Code postal.....

Ville..... Tél : E.mail :

L'inscription avant le 28 septembre comprend : Une dotation de la course et ravitaillements. **Aucun buffet ne sera servi le jour de la course mais un sac repas est proposé.** **Attention: L'inscription à la course après le 29 septembre sera majorée de 5€ pour le 19km, le 10km et de 3€ pour le 5km.**

*En application de la réglementation en vigueur, ne seront acceptés que les participants capables de justifier de la non-contre indication à la pratique de la course à pied en compétition. La police d'assurance souscrite par l'organisateur couvre la responsabilité des organisateurs. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence FFA ou une licence valide sportive agréée par la FFA. En tant que non licencié (e), je joins le certificat médical ou sa photocopie certifiée conforme de non-contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.

Date et signature du concurrent:

*** Pour mineurs: Autorisation Parentale OBLIGATOIRE :**

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et j'autorise mon enfant mineur à participer à la course de l'Escale du **03/09/2021**. Catégories d'âges à partir de **2014 à 2004 (inclus)**.

à l'Escale : Date : **Signature des parents**